Eysinfos N°94
en direct avec votre commune
Été 2021

Du pain au levain naturel bientôt à Eysins !

LA FORGE À PAINS

Après plusieurs mois de travaux dans l'ancien atelier de poterie du chemin de la gare, un néo-boulanger s'apprête à investir les lieux.

C'est une aventure qui mêle reconversion professionnelle et passion pour le pain au levain naturel pour Franck Janura qui réside à Arnex sur Nyon.

En autodidacte, Franck Janura a, au cours de ces quatre dernières années, découvert et développé ses connaissances théoriques et pratiques liées à la panification au levain. Il a pétri, façonné et cuit quasi quotidiennement de nombreux pains chez lui pour le bonheur de sa famille, de ses amis et de ses voisins et a effectué plusieurs stages chez des néo-boulangers en Suisse et en France.

L'ancienne forge du village transformée en véritable fournil ouvert devrait accueillir ses premiers clients au milieu des sacs de farine et des bannetons d'ici la fin du mois de juin.

Une gamme variée de pains et quelques douceurs sucrées & salées élaborés à base d'ingrédients locaux issus de l'agriculture biologique sera proposée.

On allait presque oublier de dévoiler le nom du lieu....la Forge à Pains !

Pour en savoir plus : www.laforgeapains.ch



Rappels de la Municipalité

Plusieurs personnes se sont plaintes auprès de notre administration de devoir trop souvent esquiver des crottes de chiens et même de devoir en ramasser en bordure de leur propriété. Même si cela est censé porter bonheur, il n'en reste pas moins très désagréable de marcher dedans.

Merci donc de ramasser les besoins de votre animal de compagnie. Vous trouverez de nombreux « Robidog » dans le village et pouvez, sans autre, vous munir d'un sachet plastique, prévu à cet effet, qui vous sera utile pendant votre balade.
A noter encore qu'à l'article 72 de notre Règlement de Police du 19 janvier 2017, il est stipulé que :

De la Police et de la Protection des animaux

Art. 72.- Ordre et tranquillité publics
Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures utiles pour empêcher ceux-ci de :

a. porter atteinte à la sécurité publique ou à celle d'autrui ;
b. **troubler l'ordre et la tranquillité publics**
c. commettre des dégâts
d. gêner le voisinage, notamment par leurs cris et leurs odeurs ;
e. errer sur le domaine public ;
f. **salir la voie publique, trottoirs, parcs et promenades. Les détenteurs d'animaux qui ramassent immédiatement les souillures ne sont pas punissables ;**
g. de divaguer
h. de pénétrer dans les cimetières, les préaux et terrains scolaires, les commerces d'alimentation.

Tout contrevenant à cet article pourra être amendé.

En outre, nous vous remercions également à veiller au repos public et vous rappelons l'art. 59
Tout bruit de nature à troubler la tranquillité et le repos d'autrui est interdit

a. Entre **19h00 et 07h00** ainsi que les jours de repos publics (dimanche et jours fériés)
b. Entre **12h00 et 13h30** ainsi que le samedi avant 09h00 et après 18h00

La présente interdiction comprend les aboiements, les tondeuses, les débroussailleuses, les scies électriques, et tous engins susceptibles de gêner le voisinage.

L'usage des souffleuses à feuilles est autorisé du 1er octobre au 31 janvier.

Merci pour votre compréhension et votre collaboration.

La Municipalité

Installation des nouvelles autorités pour la législature 2021-2026

La séance d'assermentation des élus au Législatif et à l'Exécutif s'est déroulée le 2 juin 2021 sous l'égide de Mme Turin, Préfet du district de Nyon, en présence également de Messieurs Georges Rochat, Syndic actuel sortant et Franz Kneubühler municipal sortant.

Nous leur adressons, ainsi qu'à M. Mottaz excusé, nos vifs remerciements pour le travail effectué durant toutes ces années au sein de la Municipalité et leur souhaitons le meilleur pour la suite de leur parcours professionnel et privé.

Ci-dessous, vous trouverez toutes les élections et nominations qui ont eu lieu durant la séance du 2 juin, ainsi que la répartition des dicastères au sein de l'Exécutif.

Bureau du Conseil communal

Président	Jean-Daniel Heiniger
1er Vice-Président	Christian Arnoux
2e Vice-Présidente	Gaëlle Miani
Secrétaire	Chantal Küpler
Scrutatrices	Sonia Mugg
	Corinne Zurkinden
Suppléantes	Myriam Burri
	Catherine Guillemot

Commission de gestion

Madame	Leslie Götsch-Baumgartner
Messieurs	Willy Bachelard
	Jean-Jacques Favre
	Pierluigi Meregaglia
	Jacques Olivier
Madame	Chantal Da Silva Marques, suppléante

Commission des finances

Mesdames	Nicole Ricci
	Ana Pürro
Messieurs	Christian Arnoux
	Thierry Tremblay
	Patrick Pulver
Monsieur	Mario-Charles Pertusio, suppléant

Commission de recours

Madame	Muriel Eberlin
Messieurs	Yannick Orset
	Gilbert Favarro
Madame	Sonia Mugg, suppléante

Commission d'urbanisme

Mesdames	Catherine Guillemot
	Patricia Borcard
Moniseur	Alfred Bärtschi
Monsieur	Jérôme Bortolotti, suppléant

Commission des travaux

Mesdames	Catherine Guillemot
	Gabrielle Samarine
	Ana Pürro
Messieurs	Dragan Milenkovic
	Lorenzo Chiriatti
Madame	Kirsten Erb, suppléante

Nomination des délégués aux diverses associations

AEB, Association des Eaux du Boiron :

Mesdames	Myriam Burri
	Kirsten Erb
	Neide Matos Röthlisberber
	Rita Tremblay, Corinne Zurkinden
Messieurs	Willy Bachelard
	Jean-Jacques Favre
	Alfred Kohler
	Jacques Olivier

AEE, Association Enfance Ecole Asse et Boiron :

Mesdames	Gaëlle Miani
	Sonia Mugg
	Nicole Ricci
Monsieur	Jérôme Bortolotti, suppléant

AIAB, Association intercommunale Asse et Boiron :

Mesdames	Neide Matos Roethlisberger
	Nicole Ricci
	Chantal Da Silva Marques
Monsieur	Jérôme Bortolotti
Suppléantes	
Mesdames	Leslie Götsch-Baumgartner
	Sonia Mugg
	Corinne Zurkinden

Conseil régional :

Monsieur	Mario-Charles Pertusio
Monsieur	Christian Arnoux, suppléant

SIECGE, Service intercommunal des eaux de Chéserex, Grens, Eysins :

Mesdames	Patricia Borcard
	Kirsten Erb
	Neide Matos Röthlisberger
	Nelly Meinen
	Ana Pürro
	Gabriele Samarine
	Rita Tremblay
	Corinne Zurkinden
Messieurs	Christian Arnoux
	Willy Bachelard
	Alfred Bärtschi
	Jean-Jacques Favre
	Dragan Milenkovic
	Jacques Olivier
	Mario-Charles Pertusio
	Patrick Pulver
	Philippe Zurkinden

ORPC

Madame	Myriam Burri
Madame	Neide Matos-Röthlisberger, suppléante

Municipalité

Législature 2021 – 2026

Syndic
Jean-Luc Haldimann
Route du Petit-Eysins 26
mobile +41 79 203 71 70
courriel info@eysins.ch
remplaçant: M. Sanchez

Administration générale, Bâtiment et terrains communaux, Voirie, Espaces verts, Service du feu

Vice-Syndic
Raoul Sanchez
Rue de l'Eglise 3
mobile +41 79 632 56 11
courriel info@eysins.ch
remplaçant : M. Smati

Routes, Transports publics, Gestion des déchets, Développement durable, Urbanisme

Municipale
Eveline Othenin-Girard
Grand-Rue 19
mobile +41 78 622 34 87
courriel info@eysins.ch
remplaçante : Mme Perozzo

Ecole, Petite enfance, Action sociale, Protection civile

Municipale
Sandra Perozzo
Route du Petit-Eysins 14
mobile +41 79 581 13 55
courriel info@eysins.ch
remplaçante : Mme Othenin-Girard

Police des constructions, Forêts, Cours d'eau, Cimetière, Paroisse

Municipal
Laurent Smati
Rue du Vieux-Collège 10
mobile +41 78 929 19 39
courriel info@eysins.ch
remplaçant : M. Haldimann

Finances, Service des eaux, Evacuation des eaux, Police

L'été arrive... Attention Canicule !



Une canicule est une vague de chaleur caractérisée par des températures anormalement élevées, liées à un réchauffement important d'un vaste territoire, durant plusieurs jours ou semaines. En Suisse, un avis canicule est émis par MétéoSuisse lorsque l'on prévoit, pendant 3 jours consécutifs au moins, un indice de chaleur supérieur à 90, qui correspond à des températures diurnes supérieures à 33°-34°C.

La canicule est susceptible d'entraîner des graves conséquences sur la santé (coups de chaleur, déshydratations, hyperthermies, maladies de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire) y compris la mort, en particulier chez les personnes vulnérables (personnes âgées, enfants, malades chroniques). Un taux d'ozone et des températures nocturnes supérieures à 21°C constituent des facteurs aggravants. La mortalité en cas de canicule commence à augmenter au début de la vague de chaleur, pour atteindre son comble dans les 72 heures (3 jours) après le premier pic de température.

Conseils en cas de grandes chaleurs

1. Se reposer, rester au frais
- Rester chez soi, réduire l'activité physique

2. Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir
- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps

3. Boire régulièrement, manger léger
- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait se trouver isolé et peut-être en situation de détresse, ou si vous-même avez besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter l'administration communale.

022 361 34 95 - info@eysins.ch

AVIS

Amiante

La Municipalité rappelle qu'un diagnostic « AMIANTE » est exigé pour toute transformation ou démolition de bâtiment dont la construction est antérieure à 1991 selon l'art.103a LATC. Les contrevenants peuvent être poursuivis (art.130) LATC).



ANNONCE

L'Association l'Espace d'Eysins continue ses activités pour tous les âges

L'Espace d'Eysins

Notre rencontre du dimanche après-midi 25 avril avec les séniors, à l'Espace Café nous a permis de faire la connaissance de 4 personnes fort sympathiques qui nous ont montré un grand intérêt et qui sont même devenus membres le jour même. Ces charmantes personnes nous ont parlé de leurs souhaits pour le futur et nous avons déjà mis en place une ou l'autre de ces activités souhaitées.

Mercredi 5 mai, le duo Valérie Romanens, notre nutritionniste professionnelle, et Céline Berger ont eu bien du succès avec la présentation et la fabrication d'un apéritif sain avec 10 participants.

N'hésitez pas à aller jeter un coup d'oeil soit sur notre site www.lespacedeysins.com ou de nous suivre sur Facebook: LEspacedEysins et vous serez donc toujours au courant de ce qu'il se passe.

Prenez toujours bien soin de vous et de vos proches et au plaisir de vous retrouver lors d'une de nos prochaine activité.

info@lespacedeysins.ch • www.lespacedeysins.ch
c/o Loredana Magri, Place Longemale 2c, 1262 Eysins















ANNONCE

Fête d'Eysins et des Autres

Chers Eysinois, chères Eysinoises, c'est avec un immense plaisir que la FEEDA vous annonce qu'elle fait tout pour vous concocter une belle fête d'Eysins et des Autres le

samedi 25 septembre 2021

Réservez d'ores et déjà cette date, nous nous retrouverons tous avec plaisir, avec certainement une formule «covid compatible» édictée par les restrictions sanitaires du moment!

De plus amples informations vous seront données dans le prochain Eysinfos de début septembre.

Avec nos meilleurs messages.

Trine, Rania, Sonia, Bernard, Joseph et Bruno



En forêt, le respect s'impose!

Sans prise de bec et sans prise de tête!

De plus en plus de monde se croise dans les bois. Promeneurs, sportives, botanistes ou chasseuses d'images, chercheurs de champignons ou enseignant-es: les attentes de chacune et chacun varient beaucoup. C'est une source de conflits potentiels qui peuvent altérer la cohabitation entre usagers de la forêt et porter directement atteinte à cette dernière.

La forêt est un espace ouvert. A quelques réserves près, nous y avons toutes et tous librement accès. Mais nous devons nous y comporter comme des invités. La Communauté de travail pour la forêt (AfW-CTF) a donc élaboré un guide du savoir-vivre en forêt en dix commandements. Il ne pointe pas de doigt accusateur mais fournit une matière à penser joyeusement illustrée par Max Spring, célèbre illustrateur et caricaturiste bernois.

Ce petit manuel aborde la question des déchets, fait halte devant les chantiers de bûcheronnage, prévient des dangers guettant les promeneurs, appelle à la modération les adeptes des cueillettes. S'il aborde des thèmes aussi courants que celui des chiens en laisse, il s'aventure aussi vers des thèmes moins visibles, comme le respect du repos nocturne, rappelant que la quiétude qui règne en forêt dès le crépuscule est vitale pour de nombreuses espèces.



Vingt organisations, représentant des milieux et des intérêts très divers - de ForêtSuisse, Association des propriétaires forestiers, aux chasseurs, en passant par des organisations sportives ou de défense de l'environnement - ont élaboré ensemble le «Petit guide du savoir-vivre en forêt», ce qui en fait un modèle de partenariat d'autant plus respectable.

Le petit guide est consultable et téléchargeable sur le site www.waldknigge.ch

Pour plus d'infos sur la forêt: www.foretsuisse.ch. Ce petit guide est un recueil de clins d'œil, pour que tout le monde trouve son bonheur en forêt.

Cultes dans la paroisse de la Dôle

Dates	Heure	Lieux
6 juin	10h	Gingins
13 juin	10h	Crassier
20 juin	10h	Gingins
27 juin	10h	Crassier
4 juillet	10h	Gingins
11 juillet	10h	Gingins
18 juillet	10h	Crassier
25 juillet	10h	Crassier
1er août	10h	Rosset (St-Cergue)
8 août	10h	Gingins
15 août	10h	Gingins
22 août	10h	Crassier
29 août	10h	Crassier

Veuillez prendre note que selon la situation sanitaire dû à la COVID, il peut y avoir des changements.

Pour les cultes de Signy et Eysins, les masques seront obligatoires jusqu'à nouvel ordres

Pour plus d'informations sur les cultes et autres activités paroissiales, prière de consulter le site paroissial ou le journal Réformés.
www.ladole.eerv.ch

BONHEUR ET TRISTESSE

Ils sont nés

Léo FAVRE	né le 25 décembre 2020
Matteo OUTEIRO MENDES	né le 28 janvier 2021
William MÜLLER	né le 20 mars 2021
Emy WERNLI	née le 5 mai 2021
Lukas IMHOF	né le 18 mai 2021

Ils ont fêté

85 ans

Madeleine GAUDIN	le 21 mars 2021

80 ans

Ellen RASMUSSEN	le 4 mai 2021
Michèle BOLLE	le 31 mai 2021
Jean MOUCHET	le 4 juin 2021

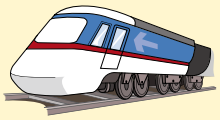
En souvenir de

Claire HAUSAMMANN	décédée le 18 mars 2021
Patricia DUPASQUIER	décédée le 25 avril 2021

Pour nous faire parvenir vos articles, annonces, poèmes, coups de gueule, idées:
Commune d'Eysins 1262 Eysins
Tél. 022 361 34 95 • info@eysins.ch
www.eysins.ch

ANNONCE

Cartes journalières CFF



Petit rappel

Chaque jour, 6 cartes journalières CFF* sont à disposition des habitants des neuf communes d'Asse et Boiron, au prix de CHF 47.00/jour/carte.

Consultez les dates disponibles «en ligne» dans le calendrier des réservations sur le site internet www.cheserex.ch

Renseignements et achat auprès de la commune de Chéserex uniquement 022 369 90 41 - bourse@cheserex.ch

* Ces cartes sont impersonnelles et valables sur tout le réseau couvert par l'abonnement général CFF le jour de la date pré-imprimée. Vous pouvez ainsi voyager dans toute la Suisse pendant 24 heures en 2e classe (seules quelques compagnies privées font exception). Il n'est pas nécessaire de posséder un abonnement demi-tarif pour bénéficier de cette offre. **Les cartes ne sont ni reprises ni échangées. En cas de non retrait dans les 2 jours, elles sont remises en vente.**

ANNONCE

AEE
Association intercommunale Enfance et Ecole
Asse et Boiron

Nous recherchons pour les communes de l'AEE

Des accueillant·e·s en milieu familial

- Vous habitez l'une des communes Arnex-sur-Nyon, Borex, Chéserex, Crassier, Eysins, Gingins, Grens, La Rippe ou Signy-Avenex,?
- Vous recherchez un revenu d'appoint en travaillant à la maison?
- Vous êtes âgé·e de plus de 20 ans et parlez le français?
- Vous êtes à l'aise avec les enfants et pouvez en accueillir à votre domicile?
- Vous pouvez offrir un cadre d'accueil sécurisant dans lequel les enfants peuvent s'épanouir?

Cette activité vous intéresse? Nous avons besoin de vous!

Contactez-nous au 022.316.40.65
ou susana.antunes@nyon.ch

Réseau d'Accueil en Milieu Familial – Rue des Marchandises 17 – 1260 Nyon - reseau-enfance@nyon.ch